

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 14/11/2019	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : 14/11/2019	N° d'enregistrement : 2019-3170
--	---	---

1. Intitulé du projet

Aménagement paysager autour du village de Chatelus le Marcheix (23 : creuse)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE CHATELUS LE MARCHEIX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

THIERRY PERONNE

RGS / SIRET

2 1 2 3 0 5 6 0 1 0 0 0 1 6

Forme juridique COLLECTIVITE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a	COUPE D'OUVERTURE PAYSAGERE DE 3.32 HA EN VUE D'UNE TRANSFORMATION EN PRAIRIE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER AUTOUR DU BOURG DE CHATELUS LE MARCHEIX

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

CETTE ZONE SE DECLINE EN DEUX PARTIES :

- PLANTATION DE DOUGLAS DE 25 ANS SUR UNE SURFACE DE 1.11 HA QUI DOIT ÊTRE COUPEE A RAZ DANS L'OPTIQUE DE LA TRANSFORMER EN PRAIRIE POUR OUVRIR L'ESPACE AUTOUR DU BOURG DE CHATELUS LE MARCHEIX. LA ZONE SERA NETTOYEE POUR EN FAIRE UNE PRAIRIE (CROQUE SOUCHE + BROEUR LOURD : PAS DE DESOUCHAGE DE PREVU)

- LANDE A FOUGERE AVEC DU TAILLIS DE NOISETIER? CHATAIGNIER ET QUELQUES DOUGLAS TRES EPARSE (SITUATION ISSUE DE LA TEMPETE DE 1999) D'UNE SURFACE DE 2.21 HA. LES ARBRES RESTANT SERONT COUPES ET LA ZONE SERA NETTOYEE POUR EN FAIRE UNE PRAIRIE (CROQUE SOUCHE + BROEUR LOURD : PAS DE DESOUCHAGE DE PREVU)

4.2 Objectifs du projet

L'OBJECTIF EST DE FAIRE UN AMENAGEMENT PAYSAGER AUTOUR DU VILLAGE DE CHATELUS LE MARCHEIX AFIN DE RELIER LE CAMPING AVEC LES CHALETS DE LOCATION QUI SONT EN BORDURE DE LAC. CE PROJET EST INCLUS DANS UN PROJET D'UNE SURFACE PLUS CONSEQUENTE DANS LAQUELLE IL EST PREVU DES COUPES D'ECLAIRCIE.

4.3 Décrivez sommairement le projet **4.3.1 dans sa phase travaux**

LES COUPES SERONT REALISEES AVANT L'ETE 2020 AFIN QUE LA ZONE SOIT ACCESSIBLE AUX TOURISTES APRES AMENAGEMENT CELA SERA REALISE PAR ABATTAGE. DEBARDAGE ET BROYAGE EN PLEIN DE LA ZONE. LES SOUCHES SERONT TRAITÉES AU CROQUE SOUCHE AVANT LE PASSAGE DU BROYEUR AFIN DE NE PAS DESTRUTURER LES SOLS

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

LE SITE SERA ENTRETENU PAR BROYAGE DE LA VEGETATION ET PACAGE DE MOUTON.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUCUNES

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFIE GLOBALE DU PROJET DE COUPE RASE	3 32 HA DONT 1.11 HA DE JEUNE FUTAIE DE DOUGLAS
SUPERFIE DU MASSIF FORESTIER	+ DE 1000 HA

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 1 ° 36 ' 17 " Lat. 45 ° 59 ' 48 "

parcelles L522. 529. 523. 520. 519
 518 SUR LA COMMUNE DE
 CHATELUS LE MARCHEIX EN CREUSE

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ° Lat. °
 Point d'arrivée : Long. ° Lat. °
 Communes traversées :

CHATELUS LE MARCHEIX

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A PROXIMITE DU SITE "VALLEE DU THAURION ET AFFLUENTS" : FR7401146 LA ZONE SE TROUVE A 165 M MIMIMUM DU SITE NATURA 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible
d'avoir des
incidences sur les
autres zones à
sensibilité particulière
énumérées au 5.2 du
présent formulaire ?

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

ESPACE FORESTIER

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

Risques

Est-il concerné par
des risques naturels ?

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?
Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

Engendre-t-il des
déplacements/des
trafics

Nuisances

Est-il source de
bruit ?
Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?

Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?
 Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
 Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (obligatoire)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
 LA ZONE DU PROJET DE COUPE NE PRESENTE PAS D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT. LE SITE NATURA 2000 ETANT ASSEZ ELOIGNE. A CET EFFET, AUCUNE ESPECES ET HABITATS REMARQUABLES N'ONT ETE RECENSES SUR LA ZONE. LES PEUPELEMENTS RESINEUX EXISTANTS OBTENUS PAR REBOISEMENT NE PRESENTENT PAS D'INTERET ENVIRONNEMENTAL PARTICULIER. LE PROJET PEU ALORS ETRE DISPENSE D'UNE ETUDE D'IMPACT ET DEMANDE DE DEFRICHEMENT.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CHATELUS LE MARCHEIX

le, 12/11/2019

Signature

Le Maire,
Thierry PERONNE



Département :
La CREUSE

Commune :
CHATELUS-LE-MARCHEIX

Section : L
Feuille : 000 L 04

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 31/10/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

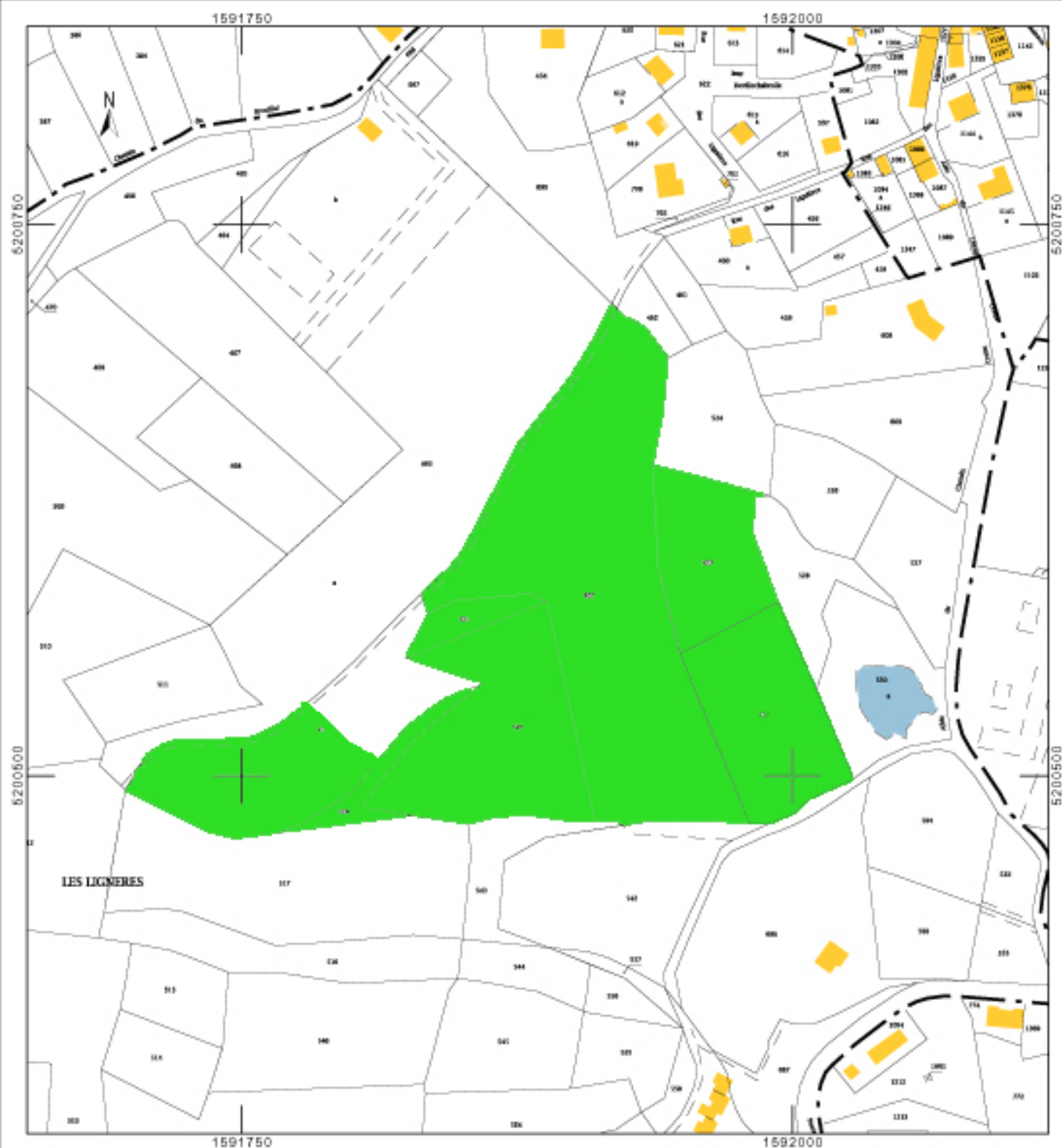
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

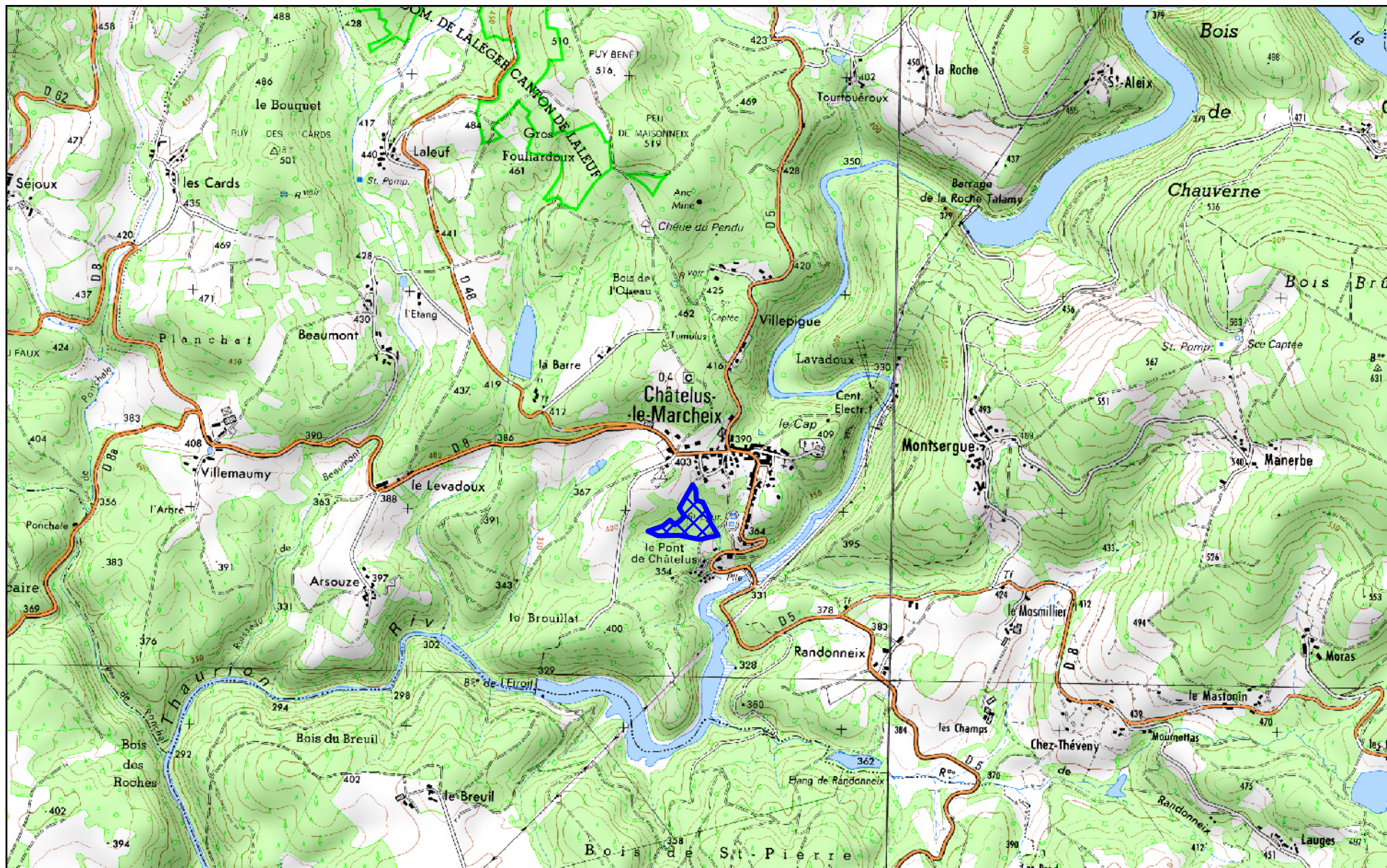
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF GUERET
3, Avenue de Laure BP 102 23002
23002 GUERET cedex
tél. 05 55 51 63 23 -fax 05 55 52 81 82
cdif.gueret@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

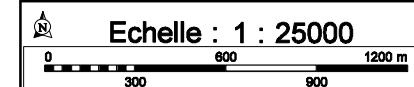
cadastre.gouv.fr



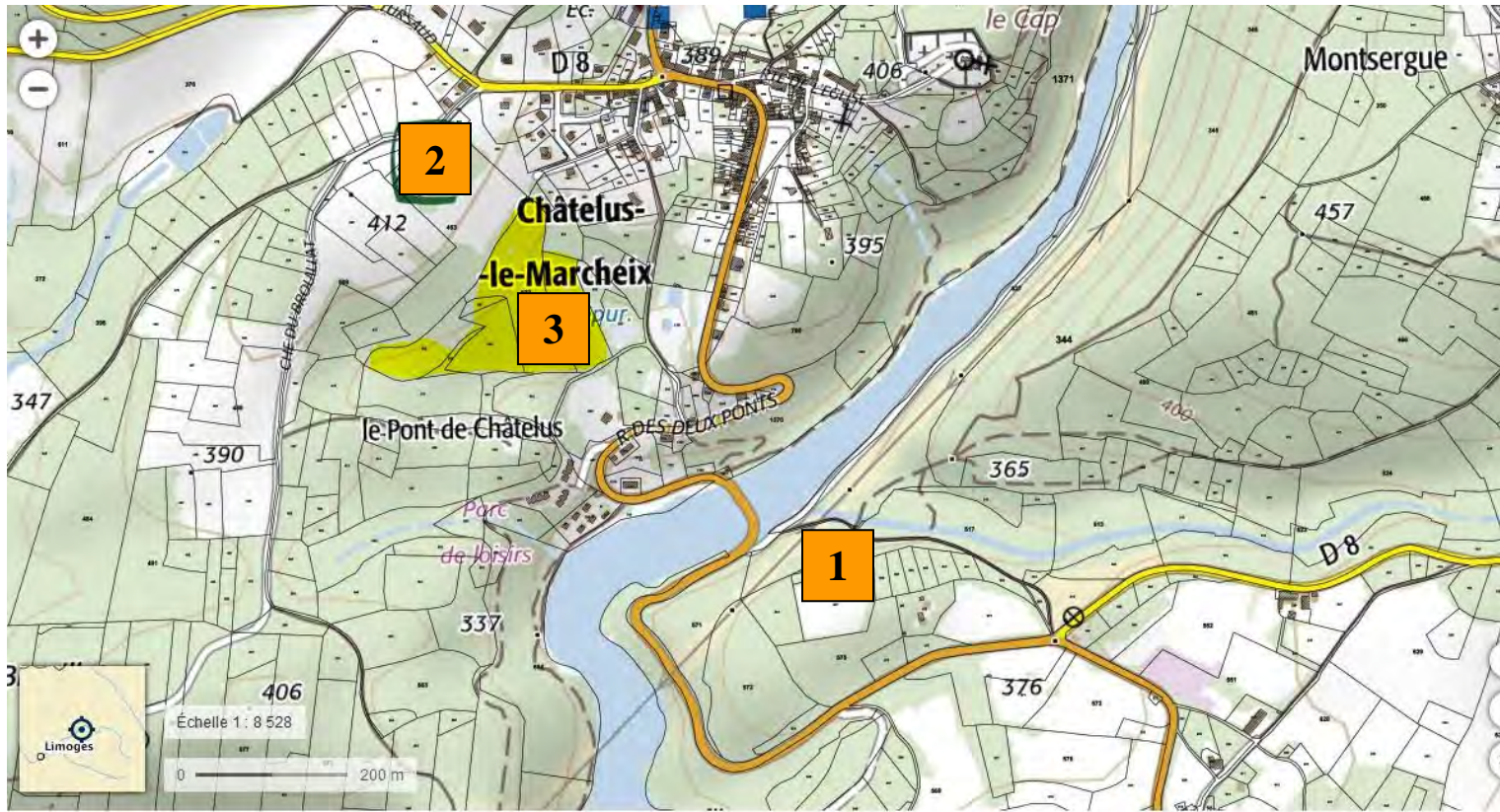


Commentaires

© IGN / ONF Toute reproduction interdite



Photographies de la zone



Données cartographiques : © IGN, ONF

Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'32"

N : 45°59'36"

1



2

Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'12"

N : 45°59'52"



Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'15"

N : 45°59'51"



3

Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'17"

N : 45°59'47"



Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'17"

N : 45°59'47"



Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'17"

N : 45°59'47"



Date prise de vue : 04/11/2019

Lieu de la prise de vue :

E : 1°36'17"

N : 45°59'47"

ANNEE DE MAJ	2018	DEP DIR	23 0	COM	056 CHATELUS-LE-MARCHEIX	TRES	002	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00110																
Propriétaire																PBBLSS										COM COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX									
1 RUE DES ECOIERS																23430 CHATELUS-LE-MARCHEIX																			
PROPRIÉTÉS BATIES																																			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										IDENTIFICATION DU LOCAL										EVALUATION DU LOCAL															
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM									
REV IMPOSABLE COM										R EXO										0 EUR															
COM										R IMP										0 EUR															

PROPRIÉTÉS NON BATIES																																
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION																		LIVRE FONCIER				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet											
11		A	1079	VILLECHABROLLE	B130	0039	1	056A	J	T	02		6 42 3 21		0,53	A C GC	TA TA TA		0,53 0,11 0,11	100 20 20												
								056A	K	T	03		3 21		0,18	A C GC	TA TA TA		0,18 0,04 0,04	100 20 20												
11		A	1082	VILLECHABROLLE	B130	0001	1	056A		T	03		5 63		0,31	A C GC	TA TA TA		0,31 0,06 0,06	100 20 20												
14		A	1085	VILLEMAUMY	B131	0831	1	056A		P	02		57		0,13	A C GC	TA TA TA		0,13 0,03 0,03	100 20 20												
14		A	1086	VILLEMAUMY	B131	0831	1	056A		P	02		62		0,15	A C GC	TA TA TA		0,15 0,03 0,03	100 20 20												
14		A	1089	VILLEMAUMY	B131	0831	1	056A		P	02		2 96		0,7	A C GC	TA TA TA		0,7 0,14 0,14	100 20 20												
06		B	769	LE CHATEAU	B026		1	056A		B	99		54 20		0,13	A C GC	TA TA TA		0,13 0,03 0,03	100 20 20												

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNEE DE MAJ		2018	DEP DIR	23 0	COM	056 CHATELUS-LE-MARCHEIX				TRES	002	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMERO COMMUNAL		+00110			
Propriétaire			PBBLSS		COM COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX																
1 RUE DES ECOIERS			23430 CHATELUS-LE-MARCHEIX																		
PROPRIÉTÉS NON BATIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION												LIVRE FONCIER			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
17	B	793		LE CHATEAU	B026			1 056A		BT	03		13 20	0,07	A	TA		0,07	100		
															C	TA		0,01	20		
															GC	TA		0,01	20		
17	B	795		LE CHATEAU	B026			1 056A		BT	03		33 40	0,15	A	TA		0,15	100		
															C	TA		0,03	20		
															GC	TA		0,03	20		
17	B	802		LE CHATEAU	B026			1 056A		BT	03		10 25	0,04	A	TA		0,04	100		
															C	TA		0,01	20		
															GC	TA		0,01	20		
06	B	812		LE CHATEAU	B026			1 056A		B	99		56 40	0,13	A	TA		0,13	100		
															C	TA		0,03	20		
															GC	TA		0,03	20		
09	B	813		LE CHATEAU	B026			1 056A		BR	01		69 75	14,86	A	TA		14,86	100		
															C	TA		2,97	20		
															GC	TA		2,97	20		
06	B	814		LE CHATEAU	B026			1 056A		B	99		1 64 05	0,39	A	TA		0,39	100		
															C	TA		0,08	20		
															GC	TA		0,08	20		
09	B	908		LE BOURG	B013			1 056A		BR	01		11 41	2,43	A	TA		2,43	100		
															C	TA		0,49	20		
															GC	TA		0,49	20		
17	B	939		LE BOURG	B013			1 056A		BT	03		24 80	0,11	A	TA		0,11	100		
															C	TA		0,02	20		
															GC	TA		0,02	20		
17	B	941		LE BOURG	B013			1 056A		BT	02		33 70	0,39	A	TA		0,39	100		
															C	TA		0,08	20		
															GC	TA		0,08	20		
11	B	945		LE BOURG	B013			1 056A		L	01		91	0	A	TA		0	100		
															C	TA		0	20		
															GC	TA		0	20		
17	B	947		LE BOURG	B013			1 056A		BT	02		17 28	0,2	A	TA		0,2	100		
															C	TA		0,04	20		
															GC	TA		0,04	20		
06	B	948		LE BOURG	B013			1 056A		L	01		13 03	0,09	A	TA		0,09	100		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 2

ANNEE DE MAJ		2018	DEP DIR	23 0	COM	056 CHATELUS-LE-MARCHEIX				TRES	002	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMERO COMMUNAL		+00110			
Propriétaire			PBBLS		COM COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX																
1 RUE DES ECOILIERS			23430 CHATELUS-LE-MARCHEIX																		
PROPRIÉTÉS NON BATIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION												LIVRE FONCIER			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
17	B	1115		LE BOURG	B013	0941		1 056A		L	01		1 24	0	C TA			0,02	20		
															GC TA			0,02	20		
															A TA			0	100		
															C TA			0	20		
06	B	1226		LE BOURG	B013	0907		1 056A		BR	01		1 85 75	39,6	GC TA			0	20		
															A TA			39,6	100		
															C TA			7,92	20		
06	B	1230		LE BOURG	B013	0918		1 056A		S			84	0	GC TA			7,92	20		
	B	1342		VILLEPIGUE	B133	0724		1 056A		T	03		9 10	0,48	A TA			0,48	100		
															C TA			0,1	20		
															GC TA			0,1	20		
10	B	1370		LE CHATEAU	B026	0771		1 056A		BT	03		1 50 99	0,66	A TA			0,66	100		
															C TA			0,13	20		
															GC TA			0,13	20		
11	B	1372		LIGNAT	B075	0077		1 056A		T	02		2 63	0,44	A TA			0,44	100		
															C TA			0,09	20		
															GC TA			0,09	20		
09	C	548		LA CLUPTÉ	B037	0498		1 056A		S			2 06	0							
12	G	506		LAVAUD	B073			1 056A		BR	01		17 75	3,79	A TA			3,79	100		
															C TA			0,76	20		
															GC TA			0,76	20		
12	G	507		LAVAUD	B073			1 056A		BR	01		45 20	9,63	A TA			9,63	100		
															C TA			1,93	20		
															GC TA			1,93	20		
															A TA			2,47	100		
															C TA			0,49	20		
															GC TA			0,49	20		
06	I	450		MORAS	B088	0319		1 056A		S			1 13	0							
06	I	452		MORAS	B088	0321		1 056A		S			14	0							
06	I	474		LES EGAUX	B137	0388		1 056A		B	99		8 50	0,02	A TA			0,02	100		
															C TA			0	20		
															GC TA			0	20		
06	I	477		LES EGAUX	B137	0389		1 056A		B	99		3 04	0	A TA			0	100		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

ANNEE DE MAJ		2018	DEP DIR	23 0	COM	056 CHATELUS-LE-MARCHEIX					TRES	002	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMERO COMMUNAL		+00110			
Propriétaire			PBBLS			COM COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX																
1 RUE DES ECOIERS			23430 CHATELUS-LE-MARCHEIX																			
PROPRIÉTÉS NON BATIES																						
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION											LIVRE FONCIER					
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet	
06	I	480		LES EGAUX	B137	0390	1	056A		B	99		11 95	0,02	C	TA			0	20		
															GC	TA			0	20		
15	K	831		MASMILLIER	B083	0653	1	056A		S			1 95	0	A	TA			0,02	100		
															C	TA			0	20		
15	K	834		MASMILLIER	B083	0655	1	056A		T	01		4 26	0,99	GC	TA			0	20		
															A	TA			0,99	100		
15	K	836		MASMILLIER	B083	0658	1	056A		P	03		14	0,02	C	TA			0,2	20		
															GC	TA			0,2	20		
15	K	838		MASMILLIER	B083	0650	1	056A		BT	04		4 87	0,02	A	TA			0,02	100		
															C	TA			0	20		
15	L	518		LES LIGNERES	B076		1	056A		BR	01		63 75	13,59	GC	TA			0	20		
															A	TA			13,59	100		
15	L	519		LES LIGNERES	B076		1	056A		BR	01		8 35	1,77	TC	PR	33		13,59	100		
															A	TA			1,77	100		
15	L	520		LES LIGNERES	B076		1	056A	J	T	02		61 95	5,08	TC	PR	33		1,77	100		
															A	TA			5,08	100		
15	L	521		LES LIGNERES	B076		1	056A	K	T	03		30 98	1,62	C	TA			1,02	20		
															GC	TA			1,02	20		
15	L	522		LES LIGNERES	B076		1	056A		BR	01		7 50	1,6	A	TA			1,62	100		
															C	TA			0,32	20		
15	L	523		LES LIGNERES	B076		1	056A	AJ	BR	01		32 25	0,35	GC	TA			0,32	20		
															A	TA			1,6	100		
15	L	523		LES LIGNERES	B076		1	056A	AK	BR	01		1 62	0,35	TC	PR	33		1,6	100		
															A	TA			31,32	100		
15	L	523		LES LIGNERES	B076		1	056A		BR	01		30 63	6,52	TC	PR	33		31,32	100		
															A	TA			6,52	100		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

ANNEE DE MAJ		2018	DEP DIR	23 0	COM	056 CHATELUS-LE-MARCHEIX					TRES	002	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMERO COMMUNAL	+00110			
Propriétaire			PBBLS		COM COMMUNE DE CHATELUS LE MARCHEIX																
1 RUE DES ECOLIERS			23430 CHATELUS-LE-MARCHEIX																		
PROPRIÉTÉS NON BATIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION									LIVRE FONCIER		
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
15	L	529		LES LIGNERES	B076		1	056A	AJ	BR	01		44 85 2 25	0,48	TC A	PR TA	33	6,52 0,48	100 100		
								056A	AK	BR	01		42 60	9,08	A TC	TA PR	33	9,08 9,08	100 100		
				REXO	82 EUR				REXO				151 EUR								
HA A CA		REV IMPOSABLE		151 EUR	COM		TAXE AD				0 EUR										
CONT	13 47 32		R IMP		69 EUR				R IMP				MAJ TC				0 EUR				

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 5